



# Multirisques avocats

Des garanties adaptées pour assurer vos biens



careneassurances

AS Dedeyan

Société de courtage d'assurances

53, rue d'Hauteville

75010 PARIS

Tél 0825 825 705 (0,15 euro TTC la minute)

Fax 01 49 95 06 00

[www.asdedeyan.fr](http://www.asdedeyan.fr)

SCB

SOCIÉTÉ DE COURTAGE  
DES BARREAUX

Carene assurances - RCS Paris 652 044 249

SA au capital de 519.088 euros

ORIAS numéro 07 000 004 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

# Multirisques Avocat

## Des garanties essentielles en complément de votre Responsabilité Professionnelle

- Incendie, explosion
- Dégâts des Eaux et Gel
- Tempêtes, Grêles, Neige
- Catastrophes Naturelles
- Attentats,
- Vol, tentative de vol et vandalisme
- Bris de Glaces

## Les "Plus" du contrat

### Prise en compte des particularités de votre activité

- **Dompage, vol et disparition de votre robe de plaidoirie**
- Dommage, vol et disparition de votre PC portable y compris à l'extérieur de vos locaux
- Garanties étendues aux locaux mis temporairement à votre disposition pour une durée maximum de 30 jours
- Assistance aux personnes et aux biens en cas de sinistre (nettoyage des locaux, gardiennage et sécurisation des locaux, aide à la recherche de nouveaux bureaux, mise en relation avec des prestataires ... )
- Assistance informatique pour tout type de matériel

Les garanties s'exercent **SANS FRANCHISE GENERALE** (sauf pour la garantie «vol ou disparition inexplicquée» de la robe de plaidoirie qui prévoit une franchise de 20% du montant des dommages et la garantie «catastrophes naturelles» assortie de sa franchise légale fixée par arrêté ministériel).

## Un engagement tout au long de votre contrat

Vos activités mobilisent l'essentiel de votre temps et de votre énergie. *Vous avez donc besoin d'une assurance professionnelle adaptée, complète et efficace mais aussi d'un interlocuteur à votre écoute, disponible à vos côtés en cas de besoin.*

**En partenariat avec la Société de Courtage des Barreaux, AS DEDEYAN** est spécialisé dans la gestion des risques professionnels. Nous sommes à même d'évaluer les risques spécifiques de votre activité et de vous proposer des moyens adaptés à votre situation.

## Contrat complémentaire à votre Responsabilité Civile Professionnelle

- Le contrat que nous vous proposons a été spécialement étudié en partenariat avec la Société de Courtage des Barreaux
- Ses garanties viennent en complément de votre contrat "Responsabilité Professionnelle".

## Un tarif attractif et des garanties "Haut de Gamme"

Les conditions de souscription sont simplifiées et la tarification est calculée au plus juste de vos intérêts.  
Les options de garanties sont adaptées aux spécificités et aux besoins de votre Profession.



careneassurances  
AS Dedeyan



SOCIÉTÉ DE COURTAGE  
DES BARREAUX

# Demande de devis Multirisques Avocat

## Souscripteur

Nom de votre société éventuelle:

Forme juridique:

Nom et Prénom du Représentant:

Adresse:

Code Postal et Ville:

Téléphone :

Télécopie :

Portable:

Email:

## Caractéristiques des locaux

Profession juridique : cabinet d'Avocat  d'Avoué

Superficie développée: ..... m<sup>2</sup> (y compris les dépendances de type caves, greniers, garages etc)

Vous êtes :

Locataire

Co-proprétaire

Propriétaire

### Protection minimale requise

#### Porte(s) d'accès

Porte(s) pleine(s) avec 2 points de condamnation ou 1 point de condamnation qualifié A2P 1 étoile (1)

**Autres ouvertures à moins de 3 m du sol ou d'une surface d'appui (autres que vitrines, portes et impostes de devanture ne s'ouvrant pas de l'extérieur.**

Protection par l'un des systèmes suivants:

- Volets métalliques ou en bois plein
- Persiennes métalliques
- Grilles ou barreaux métalliques
- Grilles ou rideaux métalliques
- Produits verriers anti-effraction

#### Cas particulier

Pour une Porte de devanture constituée par un panneau en verre sécurit non encadré ou encadré par un matériau autre que du bois ou du fer, il est admis qu'elle ne comporte qu'un seul point de condamnation.

(1) "A2P 1 étoile" correspond à la qualité de la serrure selon les critères établis par le Centre National de Prévention et de Protection

## Contenu

Montant du contenu à assurer : ..... euros

(hors matériel informatique et électrique)

### Montant du matériel électrique et/ou informatique

(matériels qui participent à votre activité professionnelle dont vous êtes propriétaire, locataire y compris en crédit-bail)

#### 1<sup>ère</sup> catégorie

Matériels informatiques de traitement de l'information

Matériels informatiques de gestion tels que : unités centrales, périphériques, claviers, écrans, imprimantes, modems, lecteurs (de disques, disquettes, bandes...), scanners de documents.



# Demande de devis (suite)

## Contenu (suite)

### *Matériels informatiques de traitement de l'information*

Equipements de bureautique et de télématique tels que : copieurs, télécopieurs, terminaux de paiement, machines à affranchir, téléphones de bureau, projecteurs vidéos.

Montant du matériel à assurer en 1<sup>ère</sup> catégorie: ..... euros

### *2<sup>ème</sup> catégorie (autres matériels)*

Matériels électriques et/ou électroniques hors matériels faisant partie des installations ou aménagements immobiliers couverts au titre des installations et aménagements immobiliers (par exemple: l'installation privative de chauffage ou de climatisation).

Montant du matériel à assurer en 2<sup>ème</sup> catégorie: ..... euros

## Option de garantie "PC portables"

OUI  NON

Si OUI,  
Vol et disparition des PC portables à l'extérieur des locaux

OUI  NON

Valeur de remplacement de tous les PC portables ..... euros

